

La Lettre Clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération Française de Course d'Orientation

Rédaction : M. Simon (commission Communication) - o-mag@ffcorientation.fr

Les hyperliens (signalés en bleu) permettent d'accéder directement aux sites et courriels indiqués.

N° 6/2009 - Août

■ CMCO 2011 EN FRANCE

Ouverture du site web du Club France

Créé par la Fédération, le site internet du Club France avec toutes ses rubriques (avantages, forum...) sera opérationnel le samedi 15 août sur <http://www.clubfranceco.fr/>

Durant toute la **Semaine fédérale**, Guillaume Renard (agent en charge de la communication fédérale) se tiendra à votre disposition au point info FFCO pour répondre à vos questions.

■ CHAMPIONNATS DU MONDE DE C.O. A VTT Stéphane Toussaint, 15^e en MD

Les Championnats du monde de CO à VTT (WMTBO) se disputent actuellement à Ben Shemen, près de Tel-Aviv (Israël). Entraînée par André Hermet et composée de Gaëlle Barlet, Matthieu Barthélémy, Philippe Cahuzac, Yoann Garde, Jean-Charles Lalevée, Clément Souvray et Stéphane Toussaint, l'équipe de France a enregistré des résultats très satisfaisants lundi 10 août lors de la première journée de course. Par 34 °C, sur des terrains rocailleux et ouverts, pour la première fois, tous les hommes se sont qualifiés pour la finale A de la LD qui se disputera samedi 15 août.

Mardi 11, sur la MD, Stéphane Toussaint réussit la meilleure performance française en se classant 15^e (1 h 2' 6'') d'une course remportée par le Danois Torbjorn Gasbjerg (56' 27''). Vendredi 14 nouvelle 15^e place, cette fois pour Matthieu Barthélémy (25' 49'') sur l'épreuve du Sprint remportée par l'Australien Adrian Jackson (23' 19''). Stéphane Toussaint est 18^e.

Site web : <http://www.nivut.org/il/mtbo/default.aspx>

■ WOC 2009

Les Français prêts à défendre leurs chances

L'équipe de France de CO pédestre est présente depuis le 12 août sur le site des Championnats du monde 2009 qui se disputent cette année à Miskolc en Hongrie, au nord de Budapest. La plupart des courses ont lieu dans le Parc national de Bükk à 15 minutes de l'hébergement des Français. La finale de la longue distance se disputera dans le Parc national de Aggtelek, près de la frontière slovaque.

Courses et résultats seront consultables :

– sur le site officiel de la compétition (en anglais) :

<http://tajfutovb2009.hu/>

– sur le site de la FFCO (pour suivre les infos quotidiennes de l'équipe de France) : www.ffcorientation.fr

– sur le forum **co-news** (actualités de la CO en France) ;

– sur **World of O'** (actualités mondiales sur la CO).

SEMAINE FÉDÉRALE

Infos et débats sur le RC 2010 et l'organisation des CO de haut niveau

Vendredi 21 août, dans le cadre de la Semaine fédérale, deux réunions ouvertes à tous sont organisées à la Maison des Sports de Chenôve (15, route de Marsannay).

• DE 14 HEURES À 16 HEURES

Présentation du **Règlement des Compétitions 2010** et échanges autour de quelques points. Cette réunion est ouverte en priorité aux présidents de ligues et à leurs représentants.

• DE 16 HEURES À 18 HEURES

Animée par Jean-Daniel Giroux, **en lien avec les WOC 2011** en France : présentation d'un diaporama sur l'organisation des courses d'orientation de haut niveau suivie d'échanges entre les participants.

■ VIE FÉDÉRALE

Un nouveau CDCO en Bourgogne

Bienvenue au nouveau Comité départemental de course d'orientation de l'Yonne (CDCO 89), présidé par Fabrice Thomassin.

■ COMMUNICATION / DÉVELOPPEMENT

Préparons les recrutements de la rentrée

Sur le thème du choix d'une activité sportive à la rentrée, la commission Communication fédérale vient de publier un communiqué de presse pour diffusion dans les médias grand public (écrite, TV, radio, Web).

Ouvert sur « **Résolution n° 1 : du sport à la rentrée... : la CO** A l'approche de la rentrée, il s'agit de trouver pour l'année à venir une activité sportive, tant pour les enfants et ados en quête de nouvelles sensations, que pour les adultes riches de bonnes résolutions estivales, motivés pour entretenir leur forme sans garder trop de formes. Il faut ensuite, une fois le choix fait, conserver cette motivation tout au long de l'année. Pourquoi ne pas choisir la course d'orientation ? » ; le communiqué décrit ensuite l'activité et apporte des informations propres à séduire les néophytes :

– Qu'est-ce que la CO ?

– A qui s'adresse la CO ?

– Un sport, plusieurs disciplines, plusieurs formats de course

– Des clubs pour le loisir et la compétition



Fédération Française de Course d'Orientation - 15, passage des Mauxins - 75019 Paris

Tél. 01 47 97 11 91 - www.ffcorientation.fr - ffcorientation@orange.fr

- Des lieux de pratique multiples
- Des circuits ficelle à Téro
- « *Je vais me perdre, je n'ai pas le sens de l'orientation !* »
- Le point de vue du Dr Joël Poulain
- Infos pratiques et contacts à la Fédération

Après la Semaine fédérale, **la commission mettra ce communiqué à disposition des clubs, CD et ligues** qui souhaitent communiquer afin de le personnaliser puis le transmettre aux organes de presse locaux.

Contacts : guillaume.renard@ffcoorientation.fr
virginie.blum@ffcoorientation.fr

■ TRAÇAGE / FORMATION

Le stage d'Autun a montré l'importance d'une mise à niveau des traceurs

En juin dernier, **15 traceurs nationaux** participaient à Autun (71) à **un stage d'évaluation** organisé par la DTN, sous la direction d'Hervé Letteron (DTN adjoint en charge de la Formation) qui en a ensuite tiré le bilan.

Les différentes épreuves auxquelles ont été soumis les stagiaires ont permis, d'une part, d'évaluer leurs compétences à positionner des postes sur le terrain, à concevoir des parcours adaptés aux catégories et différents formats de course et à appliquer les règles en matière de traçage ; d'autre part à améliorer leurs connaissances notamment sur les différents formats de course encore peu maîtrisés par l'ensemble des stagiaires. Le bilan a mis en évidence la difficulté à maîtriser de façon correcte l'ensemble des formats de course, prouvant qu'il est nécessaire pour tous les traceurs de suivre une mise à niveau de leurs connaissances, au niveau régional comme national. Il est important que les ligues prennent en compte cette dimension indispensable à l'amélioration qualitative de nos compétitions. Concernant la partie pratique sur le terrain, tout le monde a répondu aux exigences ; ce ne fut pas le cas pour l'épreuve de conception des parcours. Ces faiblesses se sont confirmées également sur les épreuves effectuées hors stage.

Au final, trois stagiaires peuvent tracer tous les formats de course pédestre en situation de traceur titulaire (il s'agissait pour eux d'une remise à niveau). Huit seront en situation de traceur stagiaire et feront l'objet d'une évaluation en situation réelle comme prévu dans la formation.

Enfin, trois ne devront œuvrer qu'au niveau régional pour acquérir une meilleure expérience et un doit encore fournir ses épreuves hors stage pour finaliser son évaluation.

Rappels de quelques règles administratives

- Les participants à une manifestation organisée par une fédération agréée (ex. : FFCO) doivent être licenciés au jour de la manifestation. Le renouvellement ou la prise de licence doivent intervenir 72 heures avant la manifestation.
- Les organisateurs doivent OBLIGATOIREMENT utiliser l'archive fédérale pour toutes les compétitions.
- Si, au jour de la date limite des inscriptions, le participant ne figure pas dans la base fédérale des licences, l'organisateur doit lui délivrer soit une licence soit un titre de participation (Passp'Orientation).
- Si, au jour de la manifestation, un participant demande à être surclassé, sa demande doit avoir été validée par le secrétariat fédéral, être enregistrée dans la base des licences et doit comporter sa catégorie de surclassement. A défaut, il doit courir dans sa catégorie d'âge.
- Le surclassement n'est pas autorisé avec un Passp'Orientation même si le participant présente un certificat médical.
- Seule la licence UNSS fait fonction de certificat médical suite à la convention UNSS-FFCO.
- Les licences FFA, FFME, FCSD, FFRP, etc. n'ont pas valeur de certificat médical. Leurs possesseurs doivent présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la CO en compétition. Il doit leur être délivré un titre de participation (Passp'Orientation).
- Seuls les participants en possession d'une licence FFCO sont considérés adhérents à la FFCO. Il doit être délivré un Passp'Orientation à tous les autres, y compris aux étrangers licenciés ou non dans leur pays.
- Des directives claires et précises seront données aux organisateurs de manifestations de CO pédestre, CO à VTT et CO à ski en ce qui concerne le certificat médical (loi n° 99-223, relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, votée à l'Assemblée nationale le 23 mars 1999). Ces dispositions obligent l'ensemble des coureurs français ou étrangers à fournir la preuve de leur aptitude à la pratique de la course d'orientation en compétition, aptitude justifiée par un certificat médical, délivré par un médecin, suite à un examen médical. Un modèle sera mis à disposition des organisateurs